

Objet

Recours formé contre la décision de la première chambre de recours de l'OHMI du 14 mars 2013 (affaire R 748/2012-1), relative à une procédure de déchéance entre Husky CZ s.r.o. et Husky of Tostock Ltd.

Dispositif

- 1) *Le recours est rejeté.*
- 2) *Husky CZ s.r.o. est condamnée aux dépens.*

(¹) JO C 207 du 20.7.2013.

Arrêt du Tribunal du 12 février 2015 — Vita Phone/OHMI (LIFEDATA)

(Affaire T-318/13) (¹)

[«*Marque communautaire — Demande de marque communautaire verbale LIFEDATA — Motif absolu de refus — Absence de caractère distinctif — Article 7, paragraphe 1, sous b), et article 75 du règlement (CE) n° 207/2009 — Défaut d'appréciation concrète — Obligation de motivation*»]

(2015/C 107/34)

Langue de procédure: l'allemand

Parties

Partie requérante: Vita Phone GmbH (Mannheim, Allemagne) (représentants: P. Ruess et A. Doepner-Thiele, avocats)

Partie défenderesse: Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) (représentants: G. Marten et G. Schneider, agents)

Objet

Recours formé contre la décision de la première chambre de recours de l'OHMI du 26 mars 2013 (affaire R 1072/2012-1), concernant une demande d'enregistrement de la marque verbale LIFEDATA en tant que marque communautaire.

Dispositif

- 1) *Le recours est rejeté.*
- 2) *Vita Phone GmbH est condamnée aux dépens.*

(¹) JO C 226 du 3.8.2013.

Arrêt du Tribunal du 12 février 2015 — Klaes/OHMI — Klaes Kunststoffe (Klaes)

(Affaire T-453/13) (¹)

[«*Marque communautaire — Procédure d'opposition — Demande de marque communautaire verbale Klaes — Marque communautaire figurative antérieure Klaes — Motif relatif de refus — Risque de confusion — Article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) n° 207/2009*»]

(2015/C 107/35)

Langue de procédure: l'allemand

Parties

Partie requérante: Horst Klaes GmbH & Co. KG (Bad Neuenahr-Ahrweiler, Allemagne) (représentant: B. Dix, avocat)